

SUBVENTION
REGIE GRAVELINOISE DES EQUIPEMENTS DE SPORTS ET DE LOISIRS

Monsieur Alain MERLEN, rappelle au Conseil que des contraintes de fonctionnement ont été imposées à la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs lors de sa création, contraintes reprises dans les statuts de l'Etablissement, adoptés par le Conseil Municipal : accès gratuits des équipements sportifs notamment pour les Associations (représentant près de **9 887,5 heures** d'utilisation par an) et les écoles gravelinoises (**1 056 heures** pour l'année scolaire), accueil des stages sportifs (à chaque période de vacances scolaires) et de diverses manifestations organisées par la Ville.

En outre, la spécificité de l'équipement, son dimensionnement et la présence d'une piscine, représente une charge importante, hors normes, pour la Régie. La répercussion de cette charge sur la politique tarifaire n'est pas envisageable : elle serait, d'une part, incompatible avec la vocation publique et sociale de l'équipement et d'autre part, entraînerait une baisse de fréquentation de l'équipement.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer pour 2023 à la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs une subvention d'un montant de **4 208 016 €** (dont **172 016 €** au titre du cinéma), conformément à l'article L.2251-4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet le subventionnement des cinémas réalisant une moyenne hebdomadaire inférieure à 7 600 entrées.

A préciser qu'une avance de subvention à hauteur de 1 132 339 € (dont 57 339 € au titre du cinéma) a déjà été versée pour la période de janvier à avril 2023, qui a fait l'objet d'une délibération du 16 décembre 2022.

Par conséquent et après déduction du montant de cette avance, le montant restant à verser à la RGE SL s'élève à 3 075 677 € (dont 114 677 € au titre du cinéma).

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 07 Avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Étaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoint au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN,
Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

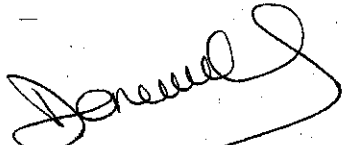
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise la signature de la convention à intervenir pour le subventionnement du cinéma ;
- La dépense sera imputée à l'Article **67442** - Fonction **4** – Sous-fonction **40** du Budget et pour la subvention pour le cinéma à l'Article **6574** – Fonction **3** – Sous-fonction **314** du Budget ;
- Ne participent pas au vote : Bertrand RINGOT, Marylène BEAUSSART, Christelle DENEUVILLE, Julien VEYER, Daniel WILMOT, Claudine BARBIER, Alain BOONEFAES, Karine VANDERSTRAETEN ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 14 AVRIL 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **19 AVR. 2023**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **19 AVR. 2023**

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY